

# Coupe de France - Sport d'Entreprise 2006

## *Triplettes*

### **Art. 1**

La Coupe de France Sport d'Entreprise se dispute en triplettes. Cette compétition est ouverte à tous les licencié(e)s titulaires d'une licence F.F.B.S.Q. Bowling avec autorisation de jouer en Sport d'Entreprise (nom de l'entreprise et identification de la Région).

Le nombre d'enfants et/ou de conjoint ne devra pas excéder 50 % de l'équipe sur les pistes.

### **Art. 2**

La Coupe de France se joue avec handicap calculé individuellement et non en équipe. Il est limité à 70 par joueur(se).

A - Listing de référence :

- Phase Régionale : dernier listing paru avant la date limite d'inscription.
- Phase Interrégionale : dernier listing paru avant la date de la compétition.
- Finale Nationale : dernier listing paru avant la date de la compétition.

B - Moyenne / Handicap

- Pour les joueur(se)s qui apparaissent sur le listing, le handicap du joueur(se) sera celui du listing de référence.
- Pour les joueur(se)s première année de licence :
  - S'ils apparaissent sur le listing avec un nombre de parties égal ou supérieur à 24, le handicap sera celui du listing de référence.
  - S'ils n'apparaissent pas sur le listing, ou si leur nombre de lignes est inférieur à 24, la moyenne sera de 150 pour les hommes et de 130 pour les femmes. Le handicap sera celui du listing de référence.
- Pour tous les autres joueur(se)s, s'ils apparaissent sur le listing avec un nombre de parties inférieur à 24, la moyenne de référence est de 190 pour les hommes et 170 pour les femmes. Le handicap sera celui du listing de référence.

### **Art. 3**

Les qualifications de la phase régionale se jouent par élimination directe.

Le premier tour de la phase interrégionale se joue par poule de 4 équipes et les tours suivants par élimination directe.

- Lors des phases par élimination directe, toutes les équipes se rencontrent sur 3 parties.
- Lors de la phase par poule, toutes les équipes se rencontrent sur 3 fois 2 parties.

A - Elimination directe

Le gagnant de chaque partie marque 1 point et 1 point supplémentaire est attribué à l'équipe ayant abattu le plus de quilles au cours de la rencontre (match).

En cas d'égalité, un 1/2 point est attribué à chaque équipe.

Si la rencontre se termine par un résultat nul (2 à 2), on applique le jeu décisif (tie-break), c'est à dire que les deux équipes se départagent en rejouant une partie complète comme indiqué par le Règlement sportif, handicap équipe divisé par 3.

Si le résultat était nul à l'issue de ce jeu décisif, on procède à un deuxième jeu décisif et ainsi de suite. Le ou les jeux décisifs sont joués par 3 des 4 joueurs ayant effectué la série.

B - Elimination par poule

Le gagnant de chaque partie marque 1 point et 1 point supplémentaire est attribué à l'équipe ayant réussi le meilleur total sur l'ensemble des 2 parties. Le classement de chaque poule s'effectue en fonction du nombre de points gagnés. Les deux premières équipes de chaque poule étant qualifiées pour le tour suivant.

En cas d'égalité, les équipes seront départagées par :

- a) Le total des quilles abattues (handicap compris)
- b) Le plus petit handicap
- c) Jeu décisif (tie-break)

Lorsque deux équipes d'une même Société se retrouvent dans la même poule, elles se rencontrent au premier tour.

#### **Art. 4 - Eliminatoires Régionales et Interrégionales**

Afin d'arriver au nombre de 32 équipes qualifiées en 1/16 de Finale pour la phase nationale, sont organisées les phases suivantes :

A - Phase Régionale : 18 et/ou 19 Mars 2006  
(sur un ou plusieurs tours préliminaires)

Le tirage au sort des rencontres sera effectué par chacun des Comités Régionaux.

B - Phase Interrégionale : 13 et/ou 14 Mai 2006  
(sur un ou plusieurs tours)

Le tirage au sort des rencontres sera effectué par la Commission Sport d'Entreprise du C.T.S. Bowling National.

#### **Art. 5 - Lieux des Eliminatoires**

##### A - Phases Régionales

Les Délégué(e)s Sport d'Entreprise en accord avec leur Comité Régional, décident du lieu et des horaires. Chaque Région ne présentant pas un minimum de 4 équipes, sera automatiquement rattachée à une des Régions de l'Inter-régions sportive dont elle fait partie.

Deux équipes d'un même centre se rencontrant au premier tour (excepté en Ile-de-France), peuvent disputer leur rencontre dans leur établissement si le lieu de la phase régionale est situé à plus de 200 km, et si les horaires le permettent.

##### B - Phases Interrégionales

Inter-régions 1 MARSANNAY-LA-COTE  
Régions : 01 Alsace, 05 Bourgogne, 10 Franche-Comté, 15 Lorraine

Inter-régions 2 MONTPELLIER  
Régions : 02 Aquitaine, 13 Languedoc-Roussillon, 16 Midi-Pyrénées, 24 Martinique

Inter-régions 3 CHERBOURG  
Régions : 04 Basse-Normandie, 06 Bretagne, 11 Haute-Normandie, 18 Pays de la Loire

Interrégions 4 LA ROCHELLE  
Régions : 03 Auvergne, 07 Centre, 14 Limousin, 20 Poitou-Charentes

Inter-régions 5 REIMS - THILLOIS  
Régions : 08 Champagne-Ardenne, 17 Nord - Pas-de-Calais, 19 Picardie

Inter-régions 6 ECHIROLLES  
Régions : 09 Corse, 21 Provence - Alpes Côte d'Azur, 22 Rhône-Alpes, 23 La Réunion

Inter-régions 7 NOGENT-SUR-MARNE  
Région : 12 Ile-de-France

Le nombre d'équipes qualifiées est proportionnel au nombre d'équipes engagées dans chaque phase régionale.

Les phases interrégionales se jouent le samedi et/ou le dimanche.

## **Art. 6 - Joueur(se)s qualifié(e)s**

Chaque équipe participant à la compétition ne peut utiliser plus de 5 joueurs entre la Phase Régionale et la Phase Nationale, avec un maximum de 4 joueur(se)s par phase.

- Toute) joueur(se) inscrit(e) sur le bulletin d'engagement est pris en compte et ne peut faire partie d'aucune autre équipe à un stade quelconque de la compétition.
- Le remplacement d'un(e) joueur(se) n'est autorisé qu'à la fin de chaque partie. Le handicap équipe est recalculé sur les mêmes bases que précédemment.
- Le joueur(se) remplacé(e) peut réintégrer l'équipe dans les mêmes conditions.

## **Art. 7 - Engagements**

A - Les bulletins d'engagements, édités par la Commission Sport d'Entreprise du C.T.S. Bowling National, accompagnés d'un chèque de 45 € par triplette, doivent parvenir au Comité Régional par l'intermédiaire du Délégué(e) Sport d'Entreprise de la Région avant la date limite d'inscription.

Il n'est pas obligatoire de mentionner les noms des remplaçants.

La réversion au C.T.S. Bowling National de 36 € par triplette engagée, sera régularisée par les Comités Régionaux.

B - Date limite d'inscription

04 Février 2006 IMPÉRATIVEMENT

Chaque délégué(e) adresse ensuite la liste des équipes engagées dans les plus brefs délais au responsable de la compétition.

L'engagement d'une équipe comporte, pour celle-ci, l'obligation impérative de participer à toutes les rencontres pour lesquelles elle est qualifiée.

Les joueur(se)s des équipes qualifiées ne se présentant pas aux 1/16 de Finale, seront passibles de sanctions.

## **Art. 8 - Disqualification**

En cas de non-respect du présent règlement, la Commission Sport d'Entreprise du C.T.S Bowling National peut-être amené à disqualifier une équipe.

## **Art. 9 - Frais**

Le montant des parties en phase régionale et en phase interrégionale est à la charge des équipes. Aucun droit d'engagement n'est demandé en phase interrégionale ni en phase nationale. Le montant des parties en phase nationale est à la charge du C.T.S. Bowling National.

Le forfait d'une équipe n'entraîne pas le remboursement des sommes versées.

## **Art. 10 - Finale Nationale**

A - Déroulement

Le tirage de la composition des 2 poules de 16 équipes pour la phase nationale est effectué en public par le responsable de la compétition, à l'issue des phases interrégionales.

- A l'issue des 1/16 de finale, les équipes éliminées disputent la Consolante de la Coupe de France, sur le même principe avec handicap.
- Les équipes qualifiées continuent en Finale de la Coupe de France.
- Un tirage au sort est effectué avant chaque tour pour chaque tableau.

- Les 2 équipes éliminées lors des deux 1/2 Finales, disputent un match de classement pour les 3ème et 4ème place.
- En cas d'égalité lors de la Finale de la Coupe de France, une partie supplémentaire complète est jouée.
- Pour tous les autres tours, sur les deux tableaux, c'est un jeu décisif qui est joué en cas d'égalité.

Challenge du Comité Régional :

- Cette compétition s'adresse aux équipes éliminées 1/4 de Finale de la Coupe de France et de la Consolante (8 équipes).
- Les équipes effectueront 2 séries de 3 parties chacune avec handicap.

B - Date et Lieu de la Finale Nationale

10 et 11 Juin 2006 à SAINT-NAZAIRE

C - Boules d'essai

Les boules d'essai s'effectuent au cours des 9 mn qui précèdent le début de la compétition. Lors de la Finale nationale, des boules d'essai sont autorisées aux éventuel(le)s remplaçant(e)s à partir des 1/16 de Finale de la Coupe de France et de la Consolante Sport d'Entreprise, suivant les disponibilités des pistes.

### ***Art. 11 - Contrôle***

Tous les règlements généraux de la F.F.B.S.Q sont applicables à cette compétition. Le C.T.S. Bowling National se réserve le droit de toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.